

**MAIRIE D'AUZANCES - Place Jean Moulin  
23700 AUZANCES**

**DECISION n° 2024-22 portant signature de l'avenant n° 1  
pour le lot 05 Plâtrerie – Faux-Plafonds - Isolation  
attribué à l'entreprise SOGEB-MAZET  
pour la rénovation énergétique et acoustique de la salle  
omnisports au sein de l'espace André Vénuat**

**Madame le Maire d'Auzances,**

- Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Marchés Publics,
- Vu la décision n° 2023-38 portant sur l'attribution des marchés pour la réalisation des travaux relatifs à la rénovation énergétique et acoustique de la salle omnisports au sein de l'espace André Vénuat,
- Vu l'attribution du lot 05 Plâtrerie – Faux-Plafonds - Isolation à l'entreprise SOGEB-MAZET – 3 et 5 rue Léopold Mazet – 03100 MONTLUCON, pour un montant de 199 787, 95 € HT ,
- Considérant que des travaux n'ont pas été nécessaires (pose de membranes d'étanchéité à l'air non réalisée), que le nettoyage du chantier n'est pas réalisé par l'entreprise et que des travaux de peinture du dessous de toit doivent être faits pour des questions d'esthétique,
- Considérant ces moins et plus-values qui donne un avenant négatif d'une somme de 20 970, 80 € HT,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'avenant n° 1 correspondant à la prestation supplémentaire proposée par l'entreprise SOGEB-MAZET, d'un montant de – 20 970, 80 € HT entreprise retenue pour le lot 05 Plâtrerie – Faux-Plafonds - Isolation, est approuvé.

**Article 2** : Le montant du marché pour le lot 05 Plâtrerie – Faux-Plafonds - Isolation se trouve ainsi porté à :

- |                                   |                    |
|-----------------------------------|--------------------|
| - montant du marché initial HT :  | 199 787, 95 € HT   |
| - montant du marché initial TTC : | 239 745, 54 € TTC  |
| - montant de l'avenant n° 1 HT :  | - 20 970, 80 € HT  |
| - montant de l'avenant n° 1 TTC : | - 25 164, 96 € TTC |
| - nouveau montant du marché HT :  | 178 817, 15 € HT   |
| - nouveau montant du marché TTC : | 214 580, 58 € TTC  |

Auzances, le 19 Novembre 2024

**Françoise SIMON**  
**Maire d'Auzances**



Accusé de réception en préfecture  
023-212301303-20241119-2024-22-AU  
Date de télétransmission : 22/11/2024  
Date de réception préfecture : 22/11/2024